

Paris, le 4 Mai 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Énergie Partagée qui aura lieu :

**Samedi 20 mai 2017  
De 8h30 à 17h30  
à la Faculté des Sciences- Aix Marseille Université  
3 place Victor Hugo - 13 003 Marseille**

Je vous rappelle que, conformément à l'article 17 des statuts de notre association, les décisions sont prises à la majorité des membres présentés et représentés.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, je souhaite que vous soyez présent-e.

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 17 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire donnant pouvoir ou mandat.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 17 des statuts.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Présidente, Christel Sauvage





## Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Énergie Partagée Association

*8h30-09h30 : Accueil Café / Emargement des listes*

- 09h50-10h40 : Présentation du rapport d'activité du Mouvement Énergie Partagée
- 10h40-11h30 : Présentation du rapport financier d'Énergie Partagée Association, présentation des rapports du commissaire aux comptes et renouvellement du conseil d'administration
- 11h30-11h50 : Pause
- 11h50-12h40 : Présentation du rapport financier d'Énergie Partagée Investissement, présentation des rapports du commissaire aux comptes
- 12h40-13h : Vote à bulletin secret

*13h00-14h10 : Déjeuner et restitution des résultats des votes*

- 14h10-16h50 : Ateliers et conférences

### **14h10 – 16h10 : deux ateliers au choix**

Atelier 1 : Vers un changement d'échelle des grappes photovoltaïques citoyennes

Atelier 2 : Participer pleinement à la vie de son mouvement : comment s'impliquer?

### **14h10-16h : Trois conférences qui se suivent**

14h10-15h : Conférence 1 : Panorama des énergies renouvelables électriques

15h-15h45 : Conférence 2 : Impliquer sa collectivité dans le développement des énergies renouvelables sur son territoire : retour sur les pratiques en cours

15h45-16h30 : Conférence 3 : Concilier activité agricole et énergie renouvelable

- 16h40-17h10 : Clôture

Adresse administrative :  
10 avenue des Canuts  
69120 Vaulx-en-Velin

**ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION**  
16-18 Quai de Loire  
75019 Paris - 01 80 18 92 21  
N° SIREN : 529 402 406  
[association@energie-partagee.org](mailto:association@energie-partagee.org)

Siège social :  
16-18 Quai de Loire  
75019 Paris

[www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)